

# Compte-rendu du CE du Siège

22 et 23 novembre 2017



## Avis de tempête au CE du Siège

### Vos élus CGT

Claude Belestin, Rafaèle Bourgier, Michèle Cahin, Marc Chauvelot, Sonia Dupuy, Caroline Gindre, Philippe Goldmann, Claude Gueneau, Michela Law, Boris Muffolini, Christophe Vignal, Ghislaine Vingot

Représentant syndical:  
Gérard TUSCHER

Plutôt que de répondre aux questions des représentants du personnel la direction a préféré lever la séance.

En ouverture du CE les élus avaient pressé la direction de questions sur les bouleversements annoncés pour FTV et ses salariés : conséquences de la réduction de 50 M€ au budget 2018, mise au chômage brutale de dizaines de CDD, amputation des magazines de France 2, arrêt de France Ô, transfert de France 4 sur le web, rapprochement FTV et Radio France, avenir du réseau régional de France 3, suppression du programme national de France 3 et de Soir 3...

La présidente du CE a refusé de répondre en prétextant que rien n'était arrêté et que tous les secteurs seraient impactés par les coupes budgétaires. Pourtant, dans le même temps, le directeur de l'information, commentait sur France Inter les conséquences des coupes budgétaires qui s'abattent sur l'entreprise. Conception particulière du dialogue social qui privilégie l'extérieur et les bruits de couloirs.

Bruits de couloirs justement, la directrice de France 3 aurait annoncé la disparition de Soir 3, dernier JT de la nuit sur le service public. A force d'insistance, le CE a enfin arraché cette information « *on n'est pas sur l'arrêt de Soir 3. Si Dana Hastier l'a annoncé, c'est une erreur. France 3 privilégie son réseau régional, les économies se feront au siège, mais ce n'est pas pour autant qu'on arrête Soir 3* » a déclaré Cécile Lefèvre.

Plus tard, elle a admis que c'est le Soir 3 week-end qui allait être supprimé

En fin de matinée, les élus du CE ont à nouveau insisté pour que le directeur de

l'info, qui avait trouvé le temps de s'exprimer au micro de France Inter, vienne en séance. En vain.

A la reprise à 14 heures 30, toujours pas de directeur de

l'info. Les élus ont demandé une suspension de séance.

La direction a alors déclaré le CE clos et quitté la salle.

*Dans la foulée, les élus ont demandé la tenue d'un CE extraordinaire portant sur les conséquences du plan d'économie dans tous les secteurs du Siège.*

## **CE Ordinaire du 22 et 23 novembre 2017**

### **Point 2 - Information/Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation des Service Généraux Parisiens**

La création du centre de services et d'information (CDI) se fera début 2018. Les actuels standardistes seront formés sur deux ans pour devenir gestionnaires de ce CDI. Un temps long nécessaire pour concevoir et

s'approprier leur nouvel outil Atlas.

Le réaménagement en open space continue à poser des problèmes de voisinage entre les salariés et leur chef de service.

Les élus ne sont toujours pas convaincus que l'automatisation du standard n'aura pas d'effet négatif sur le traitement des appels des téléspectateurs.

### **Point 3 – Information/Consultation le projet de transfert de l'activité télématique de FTV vers FTD**

Les élus ont contesté le fondement juridique de ce « transfert » et proposé une simple « mise à disposition » des salariés qui ne souhaitent pas perdre le bénéfice de leur couverture conventionnelle.

La direction a refusé sans démontrer pour autant qu'il

s'agit bien d'un « transfert d'activité ».

Les élus ont demandé que leur soit communiqué le contrat passé entre FTV et FTD. Nouveau refus de la direction qui a prétendu qu'il s'agissait d'un contrat commercial.

Les élus attendent la réponse de l'inspection du travail aux justifications apportées par la direction.

Les élus ont souligné que la piste de la mobilité au sein de FTV n'avait pas encore été entièrement explorée.

### **Point 4 – Information/Consultation sur le projet de rapprochement des structures « Outre-mer 1<sup>ère</sup> » et « France Ô »**

Première présentation de la Phase 2 de la réorganisation du Pôle Outre-Mer 1<sup>ère</sup>.

La direction réitère ses souhaits de « synergies » entre les services antennes et

programmes France Ô et 1<sup>ère</sup> ainsi que de coordination des radios des 1<sup>ère</sup> pour

justifier la création d'une direction des contenus TV, radios et Web.

Trois axes majeurs dans ce projet :

1. Exposer et valoriser les identités et les cultures ultra-marines
2. S'appuyer sur le réseau Outre-mer des 1<sup>ère</sup> et notamment sur ses contenus produits et à venir.
3. Réorienter ses moyens pour développer des productions dédiées à

l'Outre-mer et vivifier ainsi le secteur audiovisuel local.

Selon la direction cette ré-organisation doit intervenir car il y a des programmes à faire en commun, qu'il faut proposer une offre éditoriale variée et assurer un approvisionnement régulier. Ce projet éditorial figure dans le COM 2016-2020 et se fera à ETP constants.

La direction a ensuite rappelé que le budget de Malakoff était "sanctuarisé" pour

2018 et que Mme Ernotte elle-même avait déclaré : *"Ne vous martyrisez pas avec les audiences"*. Ses représentants insistent donc sur la nécessité de *"potentialiser l'activité"* afin de mieux *"upgrader nos exigences"*.

Tout un programme en somme !

Mais qui ne colle pas vraiment avec les infos divulguées dans d'autres médias et qui évoquent carrément l'arrêt de France Ô...

## **Point 11** – Présentation des plans de charges MFTV + Vaise + Malakoff au 30 septembre 2017

### **Vaise**

La direction a présenté le plan de charges à fin septembre avec les redéploiements de l'édition des régions vers France Info.

Toujours pas de prévisionnel en regard du réalisé

dans les documents fournis, ce qui ne permet pas d'examiner sérieusement ce plan de charges.

Les chiffres présentent une baisse mais ne totalisent pas l'ensemble des congés. La direction annonce un

plan de charges à l'équilibre en fin d'année.

Les élus attendent le bilan de fin d'année pour pouvoir faire un réel bilan et disposer d'une projection d'activité pour 2018.

**Suite à la suspension demandée par les élus dans l'attente de la venue du directeur de l'information, la direction a clos la séance unilatéralement. Les autres points à l'ordre du jour n'ont pas été traités.**

Paris, Malakoff, Issy-les-Moulineaux, Vaise, 24 novembre 2017

**Prochain CE :  
06 & 07 décembre 2017**

**D'ici là, vos élus CGT se tiennent à votre disposition**

**CGT France télévisions Siège**  
Bureau A210  
7 Esplanade Henri de France  
75907 Paris cedex 15  
[cgt.siege@francetv.fr](mailto:cgt.siege@francetv.fr)  
01.56.22.47.04